

## Comment construire l'économie sociale de marché en Europe ?

**Marcel Grignard** : lecture de l'article 2, § 3 du Traité de Lisbonne (2007) sur l'économie sociale de marché qui en propose une définition ambitieuse. Où en est-on de sa mise en œuvre dans un contexte de mondialisation? Comment avancer concrètement vers cet objectif ? (L'entreprise comme lieu pertinent et majeur ; la place de la codétermination). Quelles conséquences pour l'évolution de l'environnement de l'entreprise dans le cadre européen ? Aujourd'hui en Europe, mouvements de repli et contestation de la mondialisation des échanges invitent à considérer certains événements importants qui ont marqué l'histoire de l'Union européenne.

Deux repères : - l'apparition aux USA dès les années 40 des théories de l'efficacité en matière économique qui vont se diffuser partout et impacter l'organisation et le management des entreprises ; la question de l'efficacité se heurte à celle des valeurs donc à la place des personnes. Derrière l'efficacité il y a l'objectif de produire le maximum de résultats en utilisant le minimum de moyens possible.

- M. Friedman et la financiarisation de l'économie ; un objectif : maximaliser les profits, en demandant à la puissance publique de réparer les dégâts sociaux que cela provoque. Ce qui compte c'est le profit que permet une entreprise et non pas ce qu'elle produit. La recherche de l'efficacité maximale et la financiarisation portent en germe la tension entre la dimension économique et la dimension humaine. L'Europe a adopté de fait ces théories et pratiques qui vont à l'encontre de son histoire en matière de culture industrielle et de sa vision de la personne humaine : cf. importance de la négociation collective pour élaborer des compromis entre le capital et le travail. La question numérique et les échanges ont été un facteur déterminant pour la diffusion ; l'individualisme et le consumérisme confèrent une autre dimension à la crise actuelle. On observe une déterritorialisation du pouvoir et des choix stratégiques au sein des entreprises. Cet éloignement du pouvoir décisionnel provoque une fracture avec la culture des territoires qui ont construit des compromis plus larges qui prennent aussi en compte le social et le sociétal. Cette situation est l'une des racines du sentiment de dépossession de son propre devenir ressenti par les citoyens.

Après les pères fondateurs, les dirigeants actuels de l'Europe considèrent que l'union économique est le vecteur de l'union des peuples. Le monde qui nous entoure modifie les rapports économiques et la place de l'économie dans la société. Dès l'origine les dirigeants européens ont séparé la question économique de la question sociale qui relève de la responsabilité des états. Cette dichotomie est encore plus nuisible depuis la réunification allemande en raison de l'hétérogénéité sociale des Etats de l'Union. Il existe aujourd'hui un hiatus entre l'affirmation du social comme condition de la performance économique et le fait que les Etats en font un paramètre pour gérer la concurrence économique entre eux.

Pour aller vers une économie sociale de marché, il faut mettre l'Union européenne sur une autre trajectoire : adopter une approche globale, holistique qui réunifie l'économique, le social et le démocratique. Ne pas voir le social comme un niveau de protection qu'il faut élever mais le considérer comme élément d'un tout qui permet implication, autonomie, émancipation c'est-à-dire la réalisation de l'être dans sa globalité.

L'idée d'un socle européen avancée par la Commission n'est pas bonne.

Pour réconcilier les citoyens avec l'Europe il faut leur permettre de prendre en mains leur destin individuel et collectif. Il y a deux lieux pour cela : le territoire et l'entreprise car c'est là que peut se construire une communauté humaine où chacun est reconnu et se considère comme co-responsable du destin collectif, dans le respect de la diversité des membres et l'ouverture vers l'extérieur à d'autres communautés.

### **Olivier Favereau**

L'entreprise : Comment se traduit dans l'entreprise la distinction économique/social, elle-même percutée par la distinction économique/politique ? A noter que l'économie sociale de marché est un produit spécifique à l'Europe. Deux grandes questions se posent :

1- la politique doit-elle s'arrêter à la porte de l'entreprise ? La réponse est non.

2- la démocratie doit-elle s'arrêter à la porte des instances dirigeantes, en particulier le conseil d'administration ? La réponse est non.

Dans un article paru dans le New York Times en 1970 ("La responsabilité sociale des entreprises consiste à accroître les profits"), M. Friedman affirme le principe de souveraineté des actionnaires qui confient leur argent aux entreprises pour qu'il soit géré au mieux de leurs intérêts. Si un dirigeant consacre une partie des profits réalisés par l'entreprise au bénéfice d'une cause quelle qu'elle soit, il rentre indûment dans la sphère politique qui fonctionne selon certaines règles et exigences (impôts, élections, etc.) Par sa pratique, ce dirigeant court-circuite alors toutes les exigences d'une société démocratique. La politique commence donc là où s'arrête l'entreprise considérée comme propriété privée. Ce raisonnement apparemment inattaquable est en réalité faux dans nos systèmes juridiques. M. Friedman Oublie que l'entreprise est gérée par un être de droit qui a la personnalité morale : c'est la société, créée par les premiers actionnaires qui sont les seuls à en faire partie. Friedman confond donc entreprise (l'organisation économique) et société (la personne morale). En droit, le patrimoine de la société est indépendant du patrimoine des actionnaires qui ne sont donc pas propriétaires de l'entreprise via la société. Une question se pose : peut-on être propriétaire d'une personne (morale) ? Assurément non. Qui est donc propriétaire de l'entreprise ou de la société ? Il n'y a pas de réponse satisfaisante.

Le langage de la propriété n'est pas adéquat pour penser la réalité de l'entreprise. Celle-ci est une entité ni tout à fait privée ni vraiment publique. C'est une catégorie du politique insuffisamment pensée jusqu'à présent. Le politique ne s'arrête donc pas à l'entrée des entreprises qui devraient être pensées comme une entité politique.

Cela ruine le raisonnement de Friedman (et du courant néo-libéral), qui légitime toute la financiarisation. Si les actionnaires ne sont pas propriétaires de l'entreprise, il n'y a pas de raison pour qu'ils aient le monopole de la désignation des représentants au Conseil d'administration. Les salariés doivent y participer. C'est la codétermination.

En Europe, on constate que 18 pays sur 28 ont un système de codétermination sous une forme ou sous une autre. Il y a deux schémas : la moitié du Conseil d'Administration est composé de salariés avec un seuil de 2000 salariés (c'est le cas en Allemagne), le tiers du Conseil d'Administration est composé de salariés avec un seuil de 25 salariés (certains pays scandinaves). Ainsi, la codétermination est le mode normal de gouvernement des entreprises en Europe. Ce n'est que dans le modèle de financiarisation anglo-saxon dégénéré que les actionnaires ont toute la place.

Plusieurs vagues dans la mise en place de cette codétermination : après la seconde guerre mondiale pour l'Allemagne et l'Autriche, dans les années 70 pour les pays scandinaves et dans les années 80 pour les pays de l'ex-bloc soviétique. Une autre géographie européenne et une autre histoire émergent de cette mise en place. En France ce n'est qu'en 2013 qu'une timide avancée s'est produite, avec l'élection au CA d'un salarié avec un seuil minimum de 12 salariés. Quand on considère cette nouvelle géographie et cette nouvelle histoire on voit que l'Europe continentale a été le terrain d'affrontement entre deux modèles de gouvernement d'entreprise : le modèle 18/28 et le modèle anglo-saxon, qui a fait oublier que dans les années 70 il y a eu un débat dans les pays de la CEE sur deux points : l'harmonisation du droit européen des sociétés (5ème directive) et la création d'une société anonyme de droit européen. Il s'agissait d'aller vers le modèle allemand de codétermination. A la fin des années 70 avec l'arrivée au pouvoir de Reagan puis Thatcher, la vague de la financiarisation du néo-libéralisme a tout balayé et a fait oublier qu'on avait imaginé un système tout à fait différent, beaucoup plus coopératif de gouvernement d'entreprise. L'appel récemment signé par 91 responsables d'entreprises est une tentative pour dire de ne pas refermer cette porte.

**Marcel Grignard :**

Il est très important d'insister sur l'entreprise car c'est un enjeu majeur pour que les parties prenantes de l'entreprise se réapproprient leur destin et qu'on puisse construire en permanence le compromis capital/travail; question essentielle au regard du contenu du travail et de son organisation et donc de la place de l'individu dans l'entreprise.

L'entreprise se situe dans un environnement ; elle n'est pas isolée. On parle de territoire, c'est à dire un lieu de vie et d'activité, qui permet la délibération ; c'est là qu'on peut décider collectivement de ce qui paraît utile, nécessaire et qu'on peut construire concrètement le vivre ensemble. Ce sera un lieu de médiation, de diffusion pour le numérique, la transition énergétique, etc.

Il y a un écart entre la façon dont on définit l'entreprise et ce qu'elle est réellement. Il faut repérer quelques éléments majeurs au regard de ce que dit l'Europe de l'économie sociale de marché pour voir les domaines où il faudrait agir :

1- le plus utopique : les externalités, positives ou négatives ; le plus souvent elles ne sont pas reconnues. Des études concernant leur évaluation ont été faites ; ainsi pour la filière lait en France en 2012. Essai de mesure des externalités ayant un impact sur l'environnement (climat, pollution de l'eau, déchets), un impact social (coût sanitaire, problèmes de santé, d'emplois, de revenus). Il apparaît que pour un chiffre d'affaires de 22,5 milliards d'euros, il y a un montant de 7 milliards d'externalités qui ne sont pas prises en compte dans la filière: sur un euro de chiffre d'affaires il y a 28 centimes qui ne sont pas intégrés dans la filière. La non prise en compte de ces externalités interroge beaucoup : qu'est-ce qu'une entreprise rentable ? Quel est le coût qui doit être payé et par qui? Comment prépare-t-on une société où on préserve la qualité de l'environnement? Quel est le modèle économique à privilégier ?

2- les normes comptables; toute entreprise y est assujettie. Dans les années 70-80 aux USA émergence d'une théorie qui aboutit aux normes IFRS qui visent à rapprocher les normes comptables de la valeur actionnariale de l'entreprise ; ces normes sont mises en œuvre en Europe mais pas aux USA ; Les Européens n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur l'affirmation de normes comptables communes. Comment une norme peut-elle modifier fortement le fonctionnement des entreprises et comment est-elle un élément du rapport de force entre les régions du monde ? Question de la valorisation des investissements sur des critères économiques, sociaux et sociétaux. La plupart des fonds ne jurent que par l'argument financier. La question des biens communs est un enjeu majeur. Comment organiser le marché pour qu'il y ait, à côté de la logique du marché, une forme de préservation de cadres pour gérer les biens communs ? L'agriculture est-elle un bien commun ? L'énergie ? La protection des données ? Certaines plateformes ?

Il faut les penser dans le monde de demain. La logique serait de repenser la politique de la concurrence au sein de l'Union, de reposer la question de la politique des changes ; il y a un enjeu dans les rapports entre une Europe ouverte et le reste du monde : comment la vision européenne d'une croissance inclusive respectant les individus peut-elle être une référence dans les échanges entre régions du monde et comment à travers cela l'Europe participe-t-elle à faire progresser le monde dans la visée d'une croissance inclusive ?

Discussion. Questions/interventions

- une intervention : surprise d'entendre qu'il n'existe pas grand-chose en matière d'économie sociale en Europe ; fait observer qu'il existe des textes (sur la santé, la sécurité des travailleurs) et des dispositifs concernant la formation (échanges de bonne pratique financés par des fonds européens). Il y a aussi un système financé par des fonds importants pour favoriser la recherche d'emploi et la mobilité ainsi que la cohésion entre les différents pays de l'Union (attribués à des régions en difficulté économique pour favoriser le redressement ou la conversion). En toile de fond l'Europe a pour objectif de favoriser la croissance pour créer de l'emploi. C'est une approche sociale.

- une demande d'explicitation de cette distinction entre entreprise et société qui invaliderait la toute puissance des actionnaires.

- une intervention : considère que le tableau est un peu noir et que les efforts faits pour renforcer la responsabilité sociale de l'entreprise n'ont pas été évoqués.

- une intervention : l'économie sociale de marché est bien identifiée à l'Europe par ses partenaires économiques, même si c'est inabouti. La notion d'efficacité est importante car elle fait partie du consensus entre dirigeants, salariés et politiques sur les entreprises. Le schéma de l'entreprise évoqué, reposant sur le couple capital/entreprise n'est pas le seul (il y a de plus en plus d'indépendants); cette vision doit probablement évoluer avec la réduction du rôle de l'état. Il existe des pathologies de la financiarisation mais aussi du système corporatif (certaines banques italiennes) qui ont abouti à des catastrophes.

- une intervention : pense que l'exposé dresse une vision idyllique de la situation ; se demande si l'économie sociale de marché n'est pas en train de mourir du fait de la concentration des entreprises : deux exemples récents en Allemagne de délocalisation des organes de décision suite à un rachat/concentration. La codétermination fonctionne au niveau des activités des filiales et le plus souvent les organes de décision sont loin des lieux de production et exercent une gouvernance différente. Comment défendre même au niveau européen la codétermination dans une économie globalisée?

- une intervention constate que la vision présentée est trop irénique et ne tient pas assez compte de la pathologie politique dans les discussions européennes.

- une intervention : interrogation sur l'aspect complexe des questions ; ainsi il n'y a personne qui ait une vision complète de la réforme des normes comptables dans toutes ses dimensions. L'aspect politique échappe le plus souvent aux rares personnes qui sont compétentes sur le plan technique. De même, en matière de régulation de la santé il n'y a personne qui ait une vision complète. D'où l'influence des lobbies. S'interroge sur ce qui est souhaité par les intervenants en matière de gouvernance politique.

- une intervention : apprécie la volonté de construire pour que l'Europe retrouve la voie de l'économie sociale de marché qui doit beaucoup à la tradition allemande de l'ordo liberalis avec le dialogue social et le financement de la protection sociale sur la base de cotisations assises sur les salaires.

- Une question à partir d'un sentiment de divergence entre les deux intervenants: Olivier Favereau met l'accent sur la perspective d'un retour à l'économie sociale de marché à travers l'instauration, dans le cœur de la réglementation, de la société avec la dimension juridique évoquée; c'est bien l'entreprise avec un modèle de gouvernance qui serait le point de départ d'une véritable économie sociale de marché. Marcel Grignard de son côté s'est éloigné de l'entreprise à la fin de son propos : il évoque la manière dont l'Europe par une politique de la concurrence, par la définition du commun, par la manière de mieux prendre en compte les externalités (cf. dans une politique agricole digne de ce nom) pourrait parvenir à cet objectif.

On n'est plus dans l'entreprise mais dans les conditions d'ensemble que l'UE devrait créer pour que les entreprises – sous diverses formes – puissent aller dans la même direction d'une économie sociale de marché. Un rapprochement entre ces deux approches est-il possible ?

- une intervention : Comment réinvestir cette notion d'économie sociale de marché pour qu'elle puisse tenir les deux bouts de l'efficacité économique et du social ?

- une intervention : depuis les Usa on a le sentiment que l'économie sociale de marché, ça alourdit énormément et que c'est peut-être cela qui va détruire l'économie de l'Europe.

Réponses des intervenants :

**Marcel Grignard** : se dit frappé par la désaffection des citoyens vis à vis de l'Europe. La question est culturelle. La façon de vivre l'entreprise est différente d'un pays à l'autre alors que la réglementation est uniforme. Il y a une aspiration à se réaliser dans son travail, à s'émanciper pour construire avec les autres. Le monde économique actuel éloigne de ces aspirations. L'Europe n'arrive pas à concilier l'union dans la diversité et elle oublie qu'elle a une histoire culturelle qu'elle doit valoriser et vivre dans ses relations avec les autres pays. Ces carences la détruisent de l'intérieur. Cri d'alarme.

A propos de l'entreprise, pas de divergence : Olivier Favereau a beaucoup travaillé la question de la codétermination. MG décrit l'entreprise dans l'ensemble du périmètre de ceux qui participent à la réalisation de quelque chose (intègre sous-traitants, indépendants, le territoire, etc.) l'entreprise a une dette vis à vis de son environnement, la société peut avoir des exigences vis à vis de l'entreprise mais elle doit proposer un cadre qui favorise l'entreprise qui assume sa responsabilité. C'est cela qui construit la société. Le rapport entre l'entreprise et la société est à repenser sur cette base.

Est-il trop tard ? C'est à craindre si on attend une intervention institutionnelle. Mais il existe une capacité de la société civile à s'organiser, à être responsable et à repenser le politique et les institutions. La question du bien vivre dans le monde se pose à toute l'humanité et les humains doivent trouver les voies d'un nouveau mode de développement qui assure la pérennité de l'humanité. Les Européens ont une histoire qu'ils peuvent utiliser pour débattre avec les autres civilisations sur la façon de coopérer et de sauver le monde.

Intervention d'Antoine Arjakovsky : mentionne le livre de Karl Polanyi : "La grande transformation". A insisté sur la dissociation entre le social et l'économique. Reprendre la question ? Réfléchir aux fondements philosophiques de cette dissociation ?

A propos de la question de la propriété et du bien commun, rappelle qu'au Moyen Age chez Thomas d'Aquin on distingue différents niveaux de propriété, une certaine compréhension de la copropriété. Quelque chose à éclairer ?

- Réaction de Jean-Baptiste Arnaud : Qu'est-ce que le bien commun? Il y en a un pour tout groupe humain. Ce sont les conditions de possibilité de l'épanouissement de chacun. Autre référence : le principe de subsidiarité, c'est à dire honorer le bien commun de chaque groupe.

- Une intervention : le principe de subsidiarité est essentiel pour le débat car il est plus facile de mettre en œuvre une nouvelle vision du social à partir des communautés locales.

**Olivier Favereau** :

Il y a un problème de diagnostic concernant la situation actuelle de l'Europe. Pas de consensus. Sommes-nous sûrs de bien comprendre ce qui se passe ?

La référence à Polanyi (1944) est judicieuse; mais elle va dans le sens des pessimistes car pour Polanyi si le travail, la monnaie et la nature deviennent des marchandises, la société va à sa perte...

Réaction sur certains points :

- Efficacité de l'Europe en ce qui concerne la santé, la sécurité, la formation mais concurrence mortifère entre les différents modèles sociaux nationaux (cf. pour l'impôt sur les sociétés).

- Pour l'emploi, les résultats ne sont pas à la hauteur des objectifs. La performance de l'UE est inférieure au reste du monde.

- le modèle social français serait-il un boulet ? Le modèle suédois plus exigeant fonctionne très bien et supporte bien la concurrence internationale. La Suède pratique la codétermination qui permet aux salariés et aux actionnaires de trouver ensemble des solutions aux problèmes. Ainsi pour les délocalisations.

- l'ordo liberalis allemand : voir les travaux de Michel Foucault. L'Allemagne a reconstruit un état en faisant un détour par l'économie après la tragédie nazie. Avons-nous besoin de cela aujourd'hui ? Ne croit pas.

- on ne parle pas assez de l'entreprise; l'adaptation au nouveau monde passera par les citoyens mais il existe une difficulté à penser l'entreprise très directement.

- pour l'Europe sociale, il y a un aspect intéressant dans le fait de mettre en avant la responsabilité des entreprises car cela éloigne l'idée que la politique sociale intervient après la production, au niveau de la redistribution. Ainsi on réimplante le social (l'humain) au cœur de l'économie.

Marcel Grignard : la vraie question posée à l'UE est de repenser l'entreprise en partant des cultures nationales.